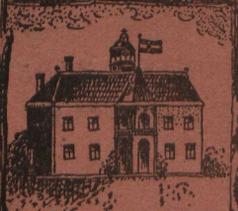


LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
Saint-Boniface.



Imprimerie: ADELARD, O.M.I. Arch. S^TBoniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltée

Vins, Spiritueux et Cigares, Spécialité de Vins de Messe

TABERNACLE, DEMI DOUX

TARAGONE, DOUX ET SEC

ST-NAZAIRE, DOUX ET SEC

Tél.: Main 5762 et 5763

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

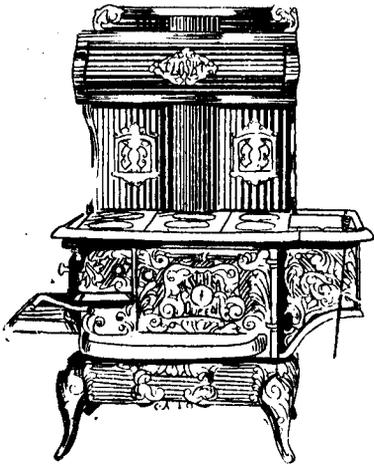
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poêle sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....	\$24.50
Avec grand four.....	32.00
Avec grand four et réservoir.....	37.00
Thermomètre, extra.....	\$1.00
Récipient pour l'eau, extra...	3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	London Lancashire	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee & Acc. Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Land Syndicate Ltd
Mercantile Fire Ins. Co.	(Life Department)	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.		[Limited
Pacific Coast Fire Ins. Co.		

TELEPHONES :

Jour, Main	} 5004	Nuit, Fort Rouge	} 1388		
				5005	187
				5006	Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: 364 RUE MAIN - WINNIPEG, MAN

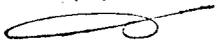
NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRACONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

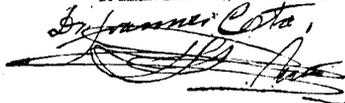
TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraconensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendis, quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspitione omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi. Quare, vino ab ipso vendito, tanquam ex veris uvis confecto ac sine materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur, etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare Præsulibus et clero tanquam ad prædictum sacrosanctum Sacrificium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secretario subscriptas, expediendi jussimus, Tarracone die decimo nono Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.



De mandato Excm^o et Rm^o Dni. mei Archiepiscopi




VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONÉ

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.

Le Plus Grand Assortiment.

Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygleniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, Jos. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

Caroline Mai 24
La Lorraine Mai 29
Rochambeau Mai 31
France Juin 5

La Savoie Juin 12
La Provence Juin 19
La Touraine..... Mai 24 et Juin 21
France Juin 26

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Portal No. 75
Téléphone Main 4372

ANNONCES

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

-

-

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
-- et remodelées. --

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3234

J. H. TREMBLAY, Prés.
Tél. privé Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,
Tél. privé Main, 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés
Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitee

CONTRACTEURS GENERAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROULLARD D'ANGERS France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B. de P. 234. ST-BONIFACE, MAN., Phone Main 6402
114½ RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx, Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre.

Références pour les autels : Cathédrale de St-Boniface et Chapelle des Rdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité, à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St-Paul, à Toronto; N.-Dame, à Guelph; St-Joachim, à Edmonton; N.-D. des Prairies (La Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Eduard, à Montréal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

PRATTE

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste. Mari

WINNIPEG, - - MANITOBA

B 2113 . . . Tel. M. 3823

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE
LA SOURCE
PRATTE

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Feu Mgr J. A. Archambeault—Mandement de S. G. Mgr l'Archevêque—Il faut réclamer toujours—Bénédictio de la cloche du Petit-Séminaire—Feu le R. P. Joseph Grenier, S. J.—Fête de Monseigneur au Couvent de Saint-Charles—Profession religieuse à Saint-Norbert—Les deux consciences—Visite de S. G. Mgr l'Archevêque à Qu'Appelle—Les Esquimaux blonds de Stefansson—*Le Droit* - Bibliographie—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—SUPPLÉMENT : Lettres de Mgr Provencher (suite).

VOL. XII

15 MAI 1913

No. 10

FEU MGR JOSEPH-ALFRED ARCHAMBEAULT,

PREMIER EVEQUE DE JOLIETTE.

La mort si soudaine et si imprévue du jeune et vaillant Evêque de Joliette a causé une profonde émotion dans tous les cœurs catholiques du pays. Disparu à 53 ans, dans toute la force de l'âge et dans toute la maturité du talent, alors que son diocèse et l'Eglise du Canada toute entière semblaient devoir compter encore longtemps sur son *zèle apostolique, sa science profonde, sa grandeur d'âme et sa bonté de cœur*, le regretté défunt laisse un souvenir qui vivra longtemps chez tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et d'apprécier ses talents et ses vertus.

D'imposantes funérailles, présidées par Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique et honorées par la présence de nombreux princes de l'Eglise et de plusieurs notabilités laïques, ont exprimé hautement l'estime dont il jouissait et le regret que cause sa mort. Le clergé, les communautés religieuses et les fidèles de son diocèse lui ont aussi témoigné d'une manière touchante la filiale affection qu'ils lui portaient.

Nous n'entreprendrons pas de retracer cette carrière sacerdotale et épiscopale si bien remplie que la presse de la province de Québec a si bien mise en relief et que S. G. Mgr Bruchési a si éloquemment rappelée dans une émouvante oraison funèbre. Nous rappellerons seulement que S. G. Mgr l'Archevêque se souvient souvent avec émotion qu'il doit à la charité du regretté prélat la fondation de l'hôpital

Saint-Joseph de Kenora par les Rdes Sœurs de la Providence, dont il était alors le supérieur ecclésiastique. De plus, Monseigneur, toujours si friand de livres canadiens, n'oublie pas qu'il a enrichi sa bibliothèque de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le R. P. Charlevoix, ouvrage précieux devenu très rare.

R. I. P.

MANDEMENT DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE.

S. G. Mgr l'Archevêque vient de publier un important mandement sur la question scolaire, résumant les diverses phases par lesquelles elle a passé ces années dernières. Ce mandement se termine par un appel à l'union et à l'organisation des forces catholiques par la *Fédération*:

“ Nous voulons, déclare Monseigneur, et Nous approuvons hautement la *Fédération des Catholiques du Manitoba*, déjà commencée l'an dernier et dont le Comité, composé de laïques et de prêtres, a fait un travail si sérieux et si désintéressé, si habile et si utile depuis quelques mois, quoique puissent en dire ceux que la politique aveugle.

“ Il ne faut pas s'émouvoir si quelques individus veulent mêler la politique à cette œuvre essentiellement catholique et tout à fait en dehors des partis politiques. Nous ne tolérerons pas qu'elle devienne un engin de guerre contre un parti politique quelconque, et encore moins contre le parti qui nous a rendu des services appréciables au Manitoba, tout comme un autre parti politique l'a fait dans la Saskatchewan. Nous espérons que la *Fédération* agira toujours fermement et avec prudence, afin d'unir nos Catholiques dans une commune pensée de justes revendications de nos droits, surtout de nos droits scolaires.

“ Nous serions les derniers des hommes et des catholiques et nous serions indignes du beau titre de citoyens britanniques si nous néglignons de nous organiser, comme tant d'autres le font ostensiblement dans ce pays libre, pour protéger ce qui nous doit être plus cher que la vie, les droits de l'Eglise, l'âme des petits enfants.

“ Le point capital, en ce moment, est l'union loyale, sincère et persévérante des Catholiques dans le libre exercice de leurs droits publics.

“ Un peuple libre et fier qui lutte doit finir par triompher. La foi nous commande d'espérer, et les institutions britanniques de notre pays nous en font aussi un devoir.

“ Il appartiendra à la prochaine assemblée générale de la *Fédération* de régler ce qui devra être fait à l'avenir, d'abord, pour éclairer l'opinion publique par la presse catholique. Il s'agit pour chaque

Catholique de bien comprendre le devoir du moment et de se rendre compte des moyens d'action à employer.

“ Nous comprenons toutes les difficultés que comporte cette orientation des forces catholiques; mais Nous avons pleine confiance que Nous trouverons, dans chaque comté, chaque paroisse, chaque colonie, des hommes de bonne volonté pour organiser l'action catholique.”

IL FAUT RECLAMER TOUJOURS.

Sous ce titre, *Le Manitoba*, organe de l'honorable Joseph Bernier, nouveau secrétaire provincial, publie les déclarations suivantes que nous enregistrons:

“ Nous publions la note que S. G. Mgr l'Archevêque a communiquée aux journaux à l'occasion de l'entrée de M. Joseph Bernier dans le gouvernement du Manitoba.

“ Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, gardien de la doctrine et défenseur des droits religieux de la minorité, devait ainsi prévenir, officiellement et publiquement, tous ceux qui ne partagent pas nos croyances que cette promotion d'un catholique ne constituait pas une acceptation du *statu quo* scolaire.

Aux catholiques, cette parole épiscopale rappelle qu'ils doivent réclamer toujours jusqu'à ce que justice leur soit rendue. Car si cette nomination devait imposer silence aux catholiques elle serait, en effet, un don funeste et gênant. Aussi la population catholique, docile à la direction de son archevêque et à la voix de sa conscience, a vu dans cette promotion d'un catholique un *acte de justice*, mais elle n'y voit pas *l'abandon de ses droits scolaires*.

“ Dès mercredi nous avions écrit; “ Cette accession de M. Bernier n'est le résultat d'aucun compromis et ne fait prescription d'aucun droit.”

“ Ceux qui, parmi les catholiques, avaient craint que l'entrée d'un des leurs dans le gouvernement pût être interprétée comme un acquiescement à la situation actuelle doivent maintenant être rassurés. Et, comme la grande majorité de leurs coréligionnaires, ils essaieront de faciliter au nouveau ministre, nous l'espérons, l'accomplissement de ses lourds devoirs. Ils l'aideront dans sa tâche, qui sera de développer de plus cordiales relations entre toutes les races et toutes les croyances et d'amener les volontés aux restaurations nécessaires.”

— L'Union Jeanne d'Arc adresse ses meilleurs remerciements à MM. les Curés qui ont répondu avec tant de soin aux demandes de renseignements à eux adressées depuis l'an dernier. Ceux qui possèderaient encore des questionnaires sont respectueusement invités à les renvoyer après les avoir préalablement remplis.

LA BENEDICTION DE LA CLOCHE

DU PETIT-SEMINAIRE.

Lors de l'incendie de juin dernier au Petit-Séminaire, la cloche a été brisée et a dû reprendre le chemin d'Annecy-le Vieux pour être refondue à la maison Paccard d'où elle était originaire. Cette cloche, qui est un don de la paroisse natale de S. G. Mgr l'Archevêque, avait été bénite à Saint-Isidore le 5 septembre 1910. Elle a été bénite de nouveau par S. G. Mgr l'Archevêque le dimanche après-midi, 11 mai, dans la cathédrale.

A cette occasion nous consignons les diverses inscriptions que porte cette cloche déjà célèbre, dont les noms sont *Maria-Isidora-Bonifacia*, avec au-dessous: Vivat S. S. Pius Papa X. Petit-Séminaire de Saint-Boniface, Manitoba. De l'autre côté est gravé le joli distique suivant:

Quot variis linguis circumvenere studentes
Glorior hos juvenes voce trahens ad aras.

Au-dessous: Vivat Georgius V, Rex et Imperator. — Plus bas: O bien-aimé Saint-Isidore, mon pays, mes amours. — La paroisse de Saint-Isidore de Laprairie dit à son fils l'Ime Archevêque de Saint-Boniface: *Je me souviens*. M. l'abbé S. Maynard, prêtre, curé.

La cloche contient aussi gravés en relief les portraits de S. S. Pie X, de S. G. Mgr l'Archevêque, avec leurs amoiries respectives, ainsi que celui de M. le curé Maynard et une belle représentation de la Vierge de Lourdes. Elle pèse 600 livres.

S. G. Mgr l'Archevêque a prononcé le sermon de circonstance et a invité ceux qui sont favorisés de la fortune et qui en auraient l'inspiration à fonder des bourses pour l'éducation de futurs prêtres. Ces bourses sont fixées à \$4 000. De nombreux parrains et marraines de Saint-Boniface avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. La sonnerie a rapporté une généreuse aumône de plus de \$300.

FEU LE R. P. JOSEPH GRENIER, S. J.

Le R. P. Joseph Grenier, Jésuite, est décédé dimanche, le 4 mai, au noviciat du Sault-au-Récollet, où il avait fait son entrée de novice il y a cinquante-cinq ans. Il était né en 1856 à Louisville, qui portait alors le nom de Rivière-du-Loup, et avait fait ses études au collège de l'Assomption.

Doué d'une forte constitution, dit une notice biographique du *Devoir* dont nous nous inspirons, il possédait un robuste caractère qu'il mit constamment et généreusement au service des plus nobles

causes. L'on peut dire de lui qu'il fut un grand catholique, un grand éducateur et un grand patriote.

Austère partisan du catholicisme intégral, adversaire irréductible du-libéralisme doctrinal, il a lutté, toute sa vie, pour le triomphe et l'application des saines doctrines dans les lois de notre pays.

Le choix que S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface fit de lui — malgré son grand âge — comme théologien du concile plénier de Québec, est un hommage rendu à sa science et à son mérite de vaillant soldat de l'Eglise. Ayant passé sa vie dans l'enseignement, s'étant constamment livré à l'étude des questions d'éducation, de théologie et de droit canon adaptées à notre pays, connaissant parfaitement notre histoire politico-religieuse des cinquante dernières années, il devenait, de ce fait, un puissant et judicieux auxiliaire du concile.

Il passa cinq années de sa longue carrière au collège de Saint-Boniface, de 1895 à 1900. Il y revint l'année qui précéda le concile pour s'y préparer de concert avec son collègue du diocèse, le R. P. Zacharie Lacasse, O. M. I. Lors de son premier séjour au Manitoba, il s'intéressa au développement du pèlerinage de Sainte-Anne des Chênes et se lia d'une étroite amitié avec le regretté M. l'abbé L.-R. Giroux, curé de la paroisse. L'orgue de l'église et de beaux ornements demeurent comme l'un des insignes cadeaux dont, par l'entremise d'amis généreux, il dota le sanctuaire manitobain. Il voulait ainsi par ces dons de la vieille province rattacher notre pèlerinage à celui de Beauré.

Il faut aussi ajouter à son éloge qu'il fut un ardent apôtre de la presse catholique, dont il fut tour à tour le guide, le soutien et le collaborateur. Le regretté fondateur de *La Vérité*, en particulier, lui devait beaucoup.

Tous les francs catholiques unis aux nombreuses générations de ses anciens élèves voudront certainement déposer sur sa tombe l'hommage de leurs regrets et le souvenir de leurs prières. Que le Seigneur lui accorde la récompense promise aux valeureux champions des bons combats.

FETE DE MONSEIGNEUR

AU COUVENT DE SAINT-CHARLES.

Le jour de l'Ascension, le premier mai, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la visite pastorale de la paroisse de Saint-Charles dans l'après-midi et le soir les élèves du couvent ont profité de l'occasion pour fêter l'anniversaire de sa consécration épiscopale. Plusieurs prêtres as-

sistaient à cette fête, ainsi que de nombreux parents des élèves et amis de l'institution.

La séance dramatique et musicale, française et anglaise, a vraiment charmé l'auditoire. Un drame en trois actes intitulé: *Mariam*, et tiré du *Rayon* de Monlaur, a été rendu avec beaucoup de naturel et a vivement intéressé. De touchantes adresses française et anglaise accompagnées d'une riche mozette, de deux rochets, d'un surplis et d'une aube, furent présentées à Monseigneur qui remercia cordialement et félicita chaleureusement ses chères enfants de Saint-Charles.

PROFESSION RELIGIEUSE A SAINT-NORBERT.

La Rde Sœur Sainte-Flore, religieuse de la Miséricorde, a fait sa profession perpétuelle le 28 avril à l'asile Ritchot de Saint-Norbert. S. G. Mgr l'Archevêque présidait la cérémonie. Etaient aussi présents le R. P. Théophile, O. C. R., supérieur de la Trappe de N. D. des Prairies, et MM. les abbés Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception à Winnipeg, Gandos, aumônier de l'asile, et Brodeur, secrétaire.

Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance et il en a profité pour montrer comme est belle l'œuvre des Rdes Sœurs de la Miséricorde qui font vœu de travailler au salut des âmes comme les auxiliaires du prêtre. Le chant a été touchant. La visite des tout petits au berceau ou qui commencent à courir a fort intéressé Monseigneur qui a admiré le bel ordre de la maison et le magnifique cimetière des Sœurs et des Madeleines. Cette propriété sise sur les bords de la rivière Rouge, très boisée à cet endroit, est un don de Mgr Ritchot et sa valeur a décuplé depuis que les Sœurs l'occupent. Quatre Religieuses ont aussi renouvelé leurs vœux annuels. Monseigneur a pris le déjeuner et le dîner à l'Institution. Dans l'après-midi il est allé faire une conférence aux bon Pères Trappistes sur les œuvres du diocèse, dont le succès dépend beaucoup de leurs prières ferventes et de leurs généreux sacrifices.

LES DEUX CONSCIENCES.

Nous empruntons à la remarquable lettre de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, publiée à l'occasion du seizième centenaire de la paix accordée à l'Eglise par Constantin, le passage suivant qui ne manque pas d'application dans notre cher Canada:

« Il y a une erreur fondamentale, propagée à dessein par les ennemis de l'Eglise et contre laquelle ne se défendent pas assez les demi-chrétiens, les chrétiens à teinte libérale: c'est que la religion est une affaire d'ordre privé, individuel, qui ne doit pas franchir l'étroite

enceinte du foyer, qui n'a pas le droit de rayonner en dehors du lieu saint. On feint d'ignorer ou l'on oublie que l'homme ayant été établi par Dieu pour vivre, non isolé des autres hommes, mais en société, il a des devoirs sociaux à remplir, et que ces devoirs la religion les régit comme les autres. Non, l'homme ne peut avoir deux consciences, l'une subordonnée à Dieu dans la vie privée, l'autre affiancée à Dieu dans la vie publique; de là la mission sociale de l'Eglise. Sans doute son rôle primordial, assigné par son divin Fondateur, est de procurer par sa doctrine et par sa loi, par la grâce et par les sacrements, la sanctification personnelle et le salut éternel des âmes. Mais comment les peuples, maîtres de leurs destinées et indépendants sous le rapport politique et matériel, pourraient-ils s'affranchir de la puissance spirituelle, en ce qui touche le gouvernement des consciences et la vie des âmes?"

VISITE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE A QU'APPELLE.

S. G. Mgr l'Archevêque est allé voir le R. P. Hugonard, O. M. I., principal de l'école industrielle de Qu'Appelle, le 22 avril, et il a constaté qu'il était mieux, bien que le danger ne fût pas passé. Depuis lors la santé du cher malade s'est bien améliorée et il y a espoir que la prière de ses chers enfants indiens va prolonger sa vie si bien remplie jusqu'ici et dépensée sans mesure pour les sauvages. Les garçons ont fait à Monseigneur une réception toute militaire et la présentation des jeunes chefs de tribus par le R. P. Kalmès, O. M. I., assistant-principal, a été ravissante. Les filles indiennes et métisses, surtout ces dernières, ont donné une haute idée de leur culture, qu'elles reçoivent des Rdes Sœurs Grises, par leurs chants et leurs déclamations en anglais, et même en français et en cris.

On sait que cette école a été rebâtie, après un désastreux incendie, par l'honorable Clifford Sifton, alors ministre de l'Intérieur, d'une façon presque somptueuse et à un moment où la cause semblait perdue. C'est ce qui a fait attribuer cet événement inattendu aux prières des enfants morts en prédestinés à l'école ou sur leurs réserves. Le P. Hugonard avait beaucoup insisté pour qu'on s'adresse à ces puissants intercesseurs auprès de Dieu. L'école industrielle de Qu'Appelle de la terre est donc en communion étroite avec celle du ciel.

Monseigneur fut reçu à la gare du G. T. P. par le R. P. Carrière, O. M. I., curé de Lebret. (mission de Qu'Appelle), et les RR. PP. Camper, Saint-Germain, Kalmès, Thérien et le R. F. Doyle, O. M. I. Le lendemain le R. P. Curé fit visiter à Sa Grandeur l'école paroissiale et le pensionnat dirigés par les Rdes Sœurs de N.-D. des Missions.

Au départ de Monseigneur pour Saint-Boniface les garçons in-

diens, toute une compagnie en habits rouges, et les autres enfants étaient présents à la gare, avec le clergé, les religieuses de N.-D. des Missions et les deux professeurs laïques de l'école industrielle.

S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, avait déjà fait une visite au ober malade, dont la maison si hospitalière est une grande attraction pour les visiteurs qui s'y rendent de Régina en automobile et aiment à contempler cette belle œuvre et la vallée enchanteresse de la rivière Qu'Appelle.

LES ESQUIMAUX BLONDS DE STEFANSSON.

On a beaucoup parlé, lisons-nous dans *Le Devoir* du 25 avril dernier, de la fameuse découverte des *Esquimaux blonds* qu'aurait faite, au dire de certains journaux l'explorateur Stefansson, et l'on a bâti sur l'origine de ces *Esquimaux blonds* d'étonnantes hypothèses. Toute l'ancienne littérature scandinave a même été mise à contribution pour expliquer leur origine.

Ayant eu l'occasion de causer avec Mgr Breynat, le vicaire apostolique du Mackenzie, dont le champ d'activité s'étend jusqu'à la mer Glaciale, nous avons pris la liberté de demander à l'énergique missionnaire ce qu'il pense de cette découverte.

Que Stefansson ait rencontré dans l'extrême Nord des Esquimaux qui ne ressemblaient point aux Indiens ordinaires, cela est indiscutable, nous dit Mgr Breynat; mais il y a longtemps que l'existence de ces Esquimaux a été constatée. Voici soixante ans déjà, l'explorateur Collinson signalait l'existence d'une tribu "ayant des traits différents, la figure ovale et le nez aquilin." On pourrait citer maints témoignages du même genre.

Et cela se comprend parfaitement. Tous ces parages ont été fouillés par les explorateurs de l'Arctique que les glaces ont retenus là pendant des mois et des années. Est-il vraisemblable qu'un pareil phénomène leur eût échappé?

D'où viennent ces Esquimaux de type caucasique? Du Groënland peut-être; mais il n'est pas besoin d'aller chercher si loin leur origine. Qu'on fasse le compte des navires qui se sont perdus dans l'extrême Nord, des équipages qui sont restés là-bas et du petit nombre des Esquimaux, et l'on en conclura peut-être qu'il y a eu là assez d'involontaires *colons* blancs pour laisser des descendants. Il faut compter aussi avec les chasseurs de baleines qui ont laissé des traces là-bas et dont la présence est trop souvent une cause de démoralisation profonde et un obstacle à l'apostolat chrétien.

Vous avez des missionnaires dans ce pays? demandons-nous à Mgr Breynat. — Certainement. Depuis deux ans, nous avons des postes à la rivière Copper Mine, visitée par Stefansson, visitée aussi par

Samuel Hearne, il y a cent cinquante ans tout près, et à la rivière Dease; nous en aurons l'an prochain à l'île Victoria.

Et puisque nous parlons de missionnaires, nous dit Mgr Breynat, laissez-moi protester contre la façon dont Stefansson parle des missionnaires protestants. Je le trouve injuste. Je connais l'œuvre de certains de ces missionnaires, de M. Fry, entre autre un jeune homme de beaucoup de mérite, qui s'est largement dévoué pour les Esquimaux.

M. Stefansson peut être tranquille, conclut Mgr Breynat: ce ne sont pas les missionnaires catholiques ou protestants qui gêneront ses Esquimaux. Qu'il surveille plutôt les aventuriers qui n'ont d'autre mobile que le lucre et dont la morale est aussi large que leur appétit.

LE DROIT.

Depuis plus d'un mois paraît à Ottatwa un nouveau journal français quotidien, organe de défense de la cause catholique et française dans l'Ontario. Ce journal est absolument indépendant des partis politiques et travaille à unir tous nos compatriotes de la province sur le terrain de la défense de leurs droits menacés, particulièrement leurs droits scolaires. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ce nouveau confrère et un complet succès.

Dans l'un de ses premiers numéros, ce journal affirmait son attitude militante par la fière déclaration suivante à laquelle il se montre fidèle: "L'avenir est à ceux qui luttent, dit le proverbe. Pour préparer notre avenir, nous lutterons donc dans les limites de la légalité, mais avec toute l'énergie de parents qui ont conscience de leurs responsabilités et de leurs droits. Nous ne céderons rien qui nous appartient. Avant qu'on nous prive de la jouissance de nos droits, nous ferons assez de résistance pour que les sentiments de justice soient sévèrement veillés partout où il s'en loge. Céder, ce serait de la lâcheté; se soumettre, ce serait une infamie. Nous avons des droits, nous nous battons."

BIBLIOGRAPHIE.

— *L'Organisation religieuse et le Pouvoir civil* par Mgr L.-A. Paquet, protonotaire apostolique et professeur à l'Université Laval de Québec. — Nous recommandons fortement à nos lecteurs ce récent volume de Mgr Paquet; c'est le troisième d'une série sur le droit public de l'Eglise. Nous n'en saurions donner une meilleure idée qu'en reproduisant les lignes suivantes empruntées au *Semeur*: "L'éminent professeur ajoute un troisième volume à la série de ses remarquables

études sur le droit public de l'Église: la place du nouveau venu est tout indiquée entre les deux déjà publiés. Mgr Paquet traite, cette fois, des *degrés hiérarchiques*, du *droit corporatif*, des *biens temporels* et de *l'immunité ecclésiastique*. Un appendice établit, en gardant le même ordre, la situation de l'Église au Canada en face du pouvoir civil.

“ Nous ne nous attarderons pas à louer la belle ordonnance de l'ensemble, la sûreté de la doctrine, la justesse et l'élégance de l'expression, mais, en soulignant au hasard quelques titres nous voudrions faire voir à tous nos lecteurs l'opportunité et l'importance de cet ouvrage qui devrait servir de guide aux catholiques instruits du Canada: raisons du choix de Rome comme siège de la papauté, affirmation de principes concernant l'indépendance des élections pontificales, l'Église est une organisation parfaitement juridique et aux yeux de Dieu et aux yeux du pouvoir civil, indépendance à l'égard de tout pouvoir humain: utilité de l'organisation diplomatique du Saint-Siège, double mandat de ses représentants, privilèges et égards auxquels ils ont droit, respect et sincérité de la part des hommes politiques; pouvoir temporel, nominations épiscopales, paroisses et curés; groupements sociaux et loi civile, association religieuse et droit commun, corporations ouvrières, instituts religieux et le préjugé, franc-maçonnerie, propriété ecclésiastique, taxes et dîmes, services que le clergé rend à la société, exemption de l'impôt pour les établissements ecclésiastiques et religieux, etc.”

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr G. Breynat, O. M. I., évêque d'Adramyte et vicaire apostolique du Mackenzie, est revenu de Montréal et d'Ottawa le 29 avril et est reparti le même soir pour Edmonton, en route pour son lointain vicariat. Sa Grandeur est enchantée de son voyage et a pleinement réussi dans les affaires qu'elle était allée traiter. L'une de ses plus grandes consolations, c'est l'obtention de Sœurs Grises de Montréal pour deux nouveaux postes: Fort Smith et Fort Simpson. Fidèles à l'esprit de leurs devancières, ces bonnes Sœurs quittent des établissements comme le riche hôpital de Morristown, N.-J., pour aller se dépenser dans les pénibles missions du Nord.

— S. G. Mgr O.-E. Mathieu, évêque de Régina, s'est arrêté à Saint-Boniface le 7 mai. Monseigneur a bien voulu donner les sermons du mois de Marie à la cathédrale le soir. Accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Marquis, il est parti le lendemain matin pour Québec où il va assister aux noces d'argent épiscopales de S. G. Mgr Bégin, qui seront célébrées au commencement de juin.

— Le 27 avril S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une nombreuse

réception de congréganistes au Petit-Séminaire. A la formule de consécration à la sainte Vierge les nouveaux congréganistes ont joint l'engagement de ne jamais entrer dans la franc-maçonnerie ni aucune autre société condamnée par l'Eglise.

— Le 1er mai, jour de l'Ascension, S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a béni solennellement les nouveaux ateliers du *Patriote de l'Ouest* qu'il a fait construire dans sa ville épiscopale.

— Le 27 avril dernier le R. P. Edouard Lecompte, S. J., a été intronisé recteur du Collège de Saint-Boniface, en remplacement du R. P. Gustave Jean, S. J., qui est allé prendre la direction du nouveau Collège que la Compagnie de Jésus ouvrira à Sudbury en septembre prochain. Cordiale bienvenue au nouveau recteur et succès à l'ancien sur le nouveau théâtre où il vient d'être appelé.

— L'Université du Manitoba vient de conférer le titre de docteur-en-droit à M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculé-Conception et membre du Conseil universitaire depuis son établissement en 1877. C'est un honneur on ne peut mieux mérité. Nous offrons nos sincères félicitations au nouveau docteur.

— Le Rd Frère Ang-licus, assistant-général des Petits Frères de Marie, et le Rd Frère Ptolemaeus, provincial de New York, sont venus visiter leurs Frères du Collège de Saint-Boniface et de Saint-Norbert. Ils accepteront probablement la direction d'autres écoles dans l'Ouest.

— La Rde Sœur Pagé, supérieure de l'hôpital de Régina, a été nommée Mère Vicaire à Saint-Albert et la Rde Sœur Gérin, ci-devant supérieure de Morristown, la remplace à Régina.

— Il y a eu il y a quelques mois un concours organisé entre les élèves des écoles publiques de Winnipeg, de Saint-Boniface, de Brandon et de Portage-la-Prairie. Deux sujets de composition avaient été donnés: *Lord Selkirk and his Colony of settlers* et *Canada's Part in our Imperial Defence*. Le premier prix pour ce dernier sujet, une médaille d'or, a été gagnée par Mlle Geneviève McGuire, de Kenora, Ont., élève de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, et le deuxième pour l'autre sujet par Mlle Cécile Jewell, de Graham, Ont. élève de la même Académie.

— Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que la *La Liberté*, le nouveau journal français du Manitoba, commencera à paraître le 13 du courant. Nous lui souhaitons d'ores et déjà bienvenue et succès. Adresse: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Abonnement, \$1.00 par an.

— Nos sincères félicitations aux Cadets du Sacré-Cœur de notre ville qui ont remporté le prix d'un concours entre les Cadets des différentes villes du Manitoba: une bourse de cinquante piastres.

— Quatre magnifiques autels latéraux en marbre, d'une valeur

d'environ \$6 000, ont été posés dans la cathédrale le mois dernier. Ils viennent de la maison Rouillard, d'Angers, France.

— *La Société Saint-Adélaïde*, pour la protection des enfants, a des garçons et filles de tous âges qu'elle désire placer dans de bonnes familles. S'adresser au secrétaire, M. Théophile Bertrand, 198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

— Le soir du 4 mai M. l'abbé James Beardon, directeur du *Catholic Bulletin* de Saint-Paul, Minn., a prononcé un magnifique sermon sur la presse catholique à l'église Sainte-Marie de Winnipeg.

— Une plaque récemment découverte, et remontant à l'époque des voyages de l'intrépide explorateur canadien-français de l'Ouest, Gauthier Varennes de La Vérendrye, témoigne que le découvreur, en 1743, baptisa du nom de "Rivière du Pas" la rivière Saskatchewan, en l'honneur de la mère de l'illustre voyageur, Marie Donneau d'Isle du Pas. Le chef-lieu de Keewatin doit donc s'appeler "Le Pas" et non point "The Pas."

— Nous avons commenté, dans notre numéro du 1er avril, certaines statistiques attribuées par le *Tablet* au *Catholic Directory* de Mgr Jackman. Or, le *Tablet* nie maintenant que le *Catholic Directory* contienne ces chiffres. Alors pourquoi les lui attribuait-il dans son numéro du 28 décembre dernier? S'il en est ainsi, nos critiques retombent sur le *Tablet* seul qui, au lieu de s'indigner, devrait confesser sa propre erreur.

— Le R. P. J.-B. Dorais, O. M. I., a été nommé principal de l'école industrielle de Kenora.

— Le Conseil de l'Université du Manitoba a décidé d'établir des chaires de français et d'allemand.

R. I. P.

— M. l'abbé A.-P. Bérubé, curé de Vonda, Sask., décédé le 17 avril dernier.

— Rde Sœur Marie-M. Diquière, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à la Maison Mère. Cette Sœur a passé une trentaine d'années dans l'Alberta et elle a été durant de longues années supérieure de la maison de Saint-Albert.

— Rde Sœur Sainte-Justine. (Rébecca Roy), des Sœurs Grises d'Ottawa, décédée à Ottawa.

— Rde Sœur Marie-Hilaire. (Hedwige Lagarde), des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

— M. Narcisse Beaulieu décédé à Saint-Boniface.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XII

15 MAI 1913

No. 10

LES LETTRES DE
MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHIER,

Suite

La récolte est à peu près faite, elle est abondante. Ce sont pourtant encore de très petites moissons. Il y aura beaucoup de patates et autres légumes, nous aurons une quarantaine de minots de blé. Pembina en donnera autant et plus; au moins il y a eu plus de semences. Il y aura là aussi beaucoup de patates, blé d'inde et un jardinage abondant, car M. Dumoulin a un fameux jardinier; il a une vache qu'il a achetée l'automne passé 25 louis, elle est très belle, dit-on, mais ne lui donne point de lait. Pour nous, nous devons en avoir une demain, elle nous coûtera bien une vingtaine de louis, ce qui augmentera la somme de nos dettes qui dépassent déjà 400 louis. Si on nous payait, nous payerions; mais il n'y a point d'argent et le monde doit au magasin de la colonie. On ne prend les bons de ceux qui nous doivent que quand ils ne doivent pas eux-mêmes; par là nous ne pouvons pas payer. Nous allons pourtant avoir du grain qu'ils prenaient en paiement.

M. Dumoulin a aussi une poule et un coq qui lui ont donné en deux couvées treize poulets; il n'y a que lui qui en a dans le pays. Il y a de plus quelques moutons venus l'an passé mais qui ont peu multiplié.

Ayez la bonté de me rappeler dans l'occasion au souvenir des personnes que vous jugerez convenable de ne point oublier. Je me recommande bien instamment à vos Saints Sacrifices. N'oubliez jamais devant Dieu celui que vous avez poussé beaucoup trop loin dans les dignités de l'Eglise afin qu'il ne les déshonore point par sa vie ou par ses gaucheries.

Vous connaissez les sentiments avec lesquels je me souscris

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. Ev. DE JULIOPOLIS.

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

29 NOVEMBRE 1822.

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur a dû recevoir deux lettres de moi, une par M. Sauvé et une seconde par un canot de la compagnie parti tard de la Baie d'Hudson pour porter les dernières nouvelles. Voilà un exprès qui va partir d'ici dans l'espérance de se rendre à Montréal assez de bonne heure pour que les dépêches, dont il est porteur, se rendent à Londres avant le départ des envois qui partent ordinairement en mars pour venir ici par les premiers canots de Montréal. Je souhaite que le projet se réalise. Je profiterai de cette occasion pour vous donner connaissance de notre situation présente.

Il ne s'est passé rien d'extraordinaire depuis ma dernière lettre. La saison a été très sèche de sorte que les prairies sont brûlées presque généralement, ce qui va nous mettre probablement dans la disette, au moins pour la viande. Heureusement que la récolte a été assez abondante, mais sans viande on fait pauvre vie. Non-seulement le feu a couru à la Rivière Rouge mais encore il s'esr répandu jusqu'au Fort des Prairies d'où la compagnie tire beaucoup de vivres parles dernières berges de la Baie.

J'ai reçu de M. Halket la réponse à ma lettre du mois d'août; cette réponse est de quatre pages et roule sur Pembina. Il s'efforce de refuter les raisons alléguées dans ma lettre, du reste elle est très polie. Il me congratule sur ma promotion et dit qu'il met beaucoup de confiance en moi pour promouvoir la colonie. Il paraît désirer que nous quittions Pembina immédiatement comme la compagnie, car ce poste est abandonné par la compagnie, par résolution prise à la Baie après l'arrivée de M. Halket; mais elle n'a pu l'abandonner pour cet automne parce que la saison était trop avancée; nous en ferons autant.

Je n'ai reçu sa lettre que la veille de la Toussaint et déjà les rivières étaient gelées depuis une douzaine de jours, assez fort pour porter les hommes et même les chevaux en quelques endroits. Il est vrai que le doux temps a fait partir cette glace et que maintenant les rivières sont libres.

Nous ne sommes pas assez bien logés pour hiverner tous ensemble. Nous n'avons qu'une maison de 24 pieds sur 18. M. Harper, qui passe l'hiver à Saint-Boniface, fait son école dans une autre maison qui sert de cuisine. Nous avons une grandeur de maison de 50 pieds sur 30, levée et couverte depuis trois ans, que le temps ne nous a pas

permis d'achever et que les moyens ne nous permettront guère à présent. La main d'œuvre est très chère par ici. Il nous faudrait encore un ouvrier pour quelques années afin de finir cette maison, la chapelle et bien d'autres choses; mais sans moyens, il faut rester comme nous sommes. Si nous étions une fois logés, nous pourrions vivre avec nos récoltes et ce que nos fidèles nous donneraient.

Je regrette le baril de vin resté à Montréal; je n'ai pu en avoir qu'un baril ici; et encore c'est du mauvais vin, de sorte qu'il nous sera impossible de dire la messe tous les jours. M. Destroismaison ira j'espère faire une mission cet hiver jusqu'à la rivière du Tègne qui est le troisième poste d'ici. Il a déjà été sur le point de partir mais nous avons appris que ces postes étaient dans la disette de vivres, ce qui a fait retarder son départ jusqu'à meilleures nouvelles.

M. Dumoulin est toujours à son poste. Je me propose de lui faire faire le voyage de la Baie l'été prochain. M. Halket ne veut pas qu'il se fasse d'autre établissement que sur la Rivière Rouge en continuation de celui déjà commencé; c'est assurément le meilleur plan. Il paraît que la compagnie va réunir ses anciens serviteurs dispersés dans le Nord à un endroit appelé *Lapresse* sur cette rivière, à cinq ou six lieues plus bas que Lafourche. C'est là aussi je présume que les gens de Pembina se réfugieront. En ce cas, il sera facile de faire descendre la chapelle et le presbytère de Pembina, car la distance sera trop grande pour desservir d'ici commodément cet établissement, qui tient à l'ancien. Il vaudra mieux que Pembina par sa proximité et parce qu'il réunit tout le monde en faisant éviter le voisinage des Sioux.

Il paraît que la compagnie désire la prospérité de la colonie. Il paraît qu'elle va tomber entièrement sous sa gestion. Je ne puis dire si ce sera pour le mieux. Il y a eu un peu de mésintelligence entre le capitaine Bulger, gouverneur de la colonie, et M. Clark, agent pour la compagnie. Je crois que c'est en grande partie le sujet de l'express qui va partir.

On n'est pas en général satisfait du passage de M. Halket; il paraît très attaché aux intérêts de la compagnie ainsi que M. Colville sans paraître beaucoup s'occuper de ceux de la colonie; mais peut-être que leurs intentions ne sont pas encore bien connues, car dans un endroit si éloigné les choses se font lentement. Je ne doute pas que M. Halket, sur le rapport duquel on comptera sans doute, ne fasse quelque mauvaise impression. On le croit très au courant des affaires de ce pays; ce qui n'est pas le cas par le rapport de ceux qui étaient ici en même temps que lui. Le capitaine Bulger, qui dit avoir été trompé grandement, écrit fort au long et doit lui dire qu'il aurait mieux fait de n'être jamais venu ici. Pour nous, nous attendons les événements et en attendant nous tâcherons de faire le bien.

Je vous prie de ne pas oublier de nous envoyer copie du contrat des terres données à la mission par feu lord Selkirk afin de pouvoir le faire borner par un arpenteur venu cette année. Je ne sais si votre Grandeur a en main quelques papiers au sujet de l'emplacement de la chapelle de 25 arpents en superficie; nous en jouissons mais sans titre. Il serait bon que tout fut arrangé plus sûrement.

Il n'est pas venu d'autre ministre comme je vous le disais d'après une rumeur circulant ici. Celui qui est ici ne paraît pas fort estimé, ce qui le rend moins dangereux; il n'a pas encore de chapelle mais seulement une maison d'école où il y a un maître et une douzaine d'écoliers. Il y a aussi un ou deux petits sauvages mais qui ne sont pas d'ici. Il a, dit-on, beaucoup de moyens pour faire du mal dont j'espère il ne tirera pas parti c'est-à-dire qu'il peut tirer de l'argent pour soutenir son école. Dieu veuille que sa doctrine ne prenne pas dans le cœur des sauvages.

J'écris comme les choses me viennent à l'esprit. Voilà des cas qui me sont venus depuis mon arrivé ici.

Un méfif encore infidèle est marié depuis plusieurs années avec une méfife infidèle aussi. Depuis quelque temps il a rejeté cette femme dans l'espoir d'en prendre une autre. Il l'avait prise à la façon du pays sans grande cérémonie, car les canadiens, au moins, se contentent de demander à une fille ou à son père si elle veut aller avec eux. Le consentement donné le mariage est fait. Celui-ci étant fils de canadien a sans doute fait de même. La femme veut bien se convertir et demeurer avec lui, c'est lui qui ne veut plus d'elle et ils ont des enfants ensemble. Ce cas m'ayant été proposé par M. Dumoulin qui m'en avait déjà parlé à mon voyage de Pembina. Je me suis prononcé en faveur du mariage que j'ai estimé valide comme le sont les mariages des infidèles. Je n'ai pas pu voir dans les différents ouvrages que j'ai ici, et surtout dans Benoît XIV rien qui put me porter à juger autrement. Il n'y aurait je crois que la manière dont il a été contracté qui pourrait lui être favorable, c'est-à-dire si en se prenant l'un l'autre, ils n'avaient pas eu intention de se lier pour toujours mais seulement tant qu'ils seraient contents l'un de l'autre; ce qui n'est pas facile à connaître. Le garçon dit que c'était le cas, mais la femme prétend qu'il lui a promis de ne jamais la quitter.

Voilà ce que j'ai cru devoir décider. Mais maintenant cette femme trouvant à se marier avec un chrétien en se faisant chrétienne elle-même, peut-on la marier après qu'elle aura sommé son premier mari de la prendre et qu'il l'aura refusée? Supposant que cela se puisse faire, ne pourrait-on pas le marier aussi lui à son tour après qu'il sera devenu chrétien parce que son mariage se trouve dissout par celui de sa femme. Il me semble avoir vu pareil cas dans Benoît XIV dans son

traité *De synodo Diœcesana*, en parlant du mariage. Ce sera le moyen de mettre en sûreté le salut de ces deux âmes qui ne paraissent pas disposées à vivre ensemble.

Un sauvage élevé par les français était marié avec une sauvagesse qui ne parlait pas sa langue. Cet homme a été malade longtemps et a désiré et a demandé le baptême; sa femme n'était pas instruite pour être baptisée et mariée, lui ne l'était guère non plus, mais pouvait l'être facilement. Pouvait-on le baptiser et le laisser avec sa femme demeurant infidèle; surtout dans la supposition que cet homme déjà malade ne pouvait vivre longtemps. La pensée que cela ne pouvait se faire, a, je crois empêché que cet homme n'ait été baptisé et il est mort de même s'étant éloigné d'ici avant de mourir. On aurait voulu attendre qu'il fut mourant. Il me semble que cette manière de voir fait risquer et peut-être perdre le salut d'une âme. Ne pouvait-on pas baptiser sans attendre à l'extrémité? Il me semble que cela est conforme à la doctrine de Saint-Paul qui permet que la partie fidèle demeure avec la partie infidèle, si cette cohabitation peut se faire sans danger de persévérer. Ce cas peut se présenter plus d'une fois. La femme ne refusait pas de se faire chrétienne mais ne pouvait l'être qu'en étant instruite en sa langue.

Un homme fidèle a pour femme une infidèle. Cette femme veut se faire chrétienne et légitimer son mariage. Le garçon de cet homme, mais né d'une autre mère, déclare en confession qu'il a contracté une parenté avec cette femme qui se dispose à devenir sa belle-mère en se mariant avec son père, M. Dumoulin qui me propose ce cas en même temps que le premier demandait s'il devait obliger ce jeune homme à révéler sa turpitude et si cette femme qui ignore que ce soit un empêchement l'a véritablement contracté parce qu'elle était infidèle.

J'ai répondu que ce jeune homme n'était pas obligé à révéler son crime, que cette femme était liée d'une affinité au premier degré avec son mari dont je ne pouvais dispenser à Pembina. Il fallait lui faire comprendre qu'il ne pouvait la marier valablement et l'engager ou à se séparer ou, du moins, à différer que je pourrais dispenser ici après un an de domicile, si mes pouvoirs sont continués et que si elle voulait passer outre il ne pourrait refuser de la marier et baptiser; tout cela étant supposé sous le secret: voilà les cas et mes réponses. Je ne suis pas grand casuiste, je ne me fie guère à mes décisions. Je serai bien aise d'avoir votre opinion là-dessus. Ce sont des embarras qui viendront souvent dans ces pays où la débauche a été sans frein.

M. Harper continue à bien faire. Il s'applique à son école sans négliger l'étude de sa théologie dont il a déjà vu les traités *des sacrements, du baptême, de l'eucharistie* et commencé le traité *du Saint Sacrifice de la Messe*. M. Picard étudie le sauvage et réussit. M. Du-

moulin ne s'applique guère de peur d'être en quelque sorte forcé à rester trop longtemps. Il parle souvent de retourner en Canada pour toujours. Il serait bien prêt à partir l'été prochain, ce que je ne pourrai guère faire; mais je crois qu'il n'aura pas le courage de se sacrifier pour de longues années. Il se présente peu de sujets qui donnent espérance d'en tirer du secours; il y en a deux en syntaxe mais ce n'est pas viande prête.

Je souhaite que Mgr Dubourg vous ait envoyé plus de détails sur les pouvoirs afin d'être moins gêné surtout pour dispenser au premier degré; ce qui se présente et se présentera souvent si la compagnie assemble ici tous les vieux voyageurs du Nord.

En voyant votre lettre de 1825 à M. Dumoulin, j'ai vu tout le contraire de ce qu'il m'avait dit et que vous ne suspendiez pas l'usage de l'indult qui va finir avec janvier prochain. Par conséquent il avait différé un mariage qu'il aurait pu faire depuis plus d'un an et qui n'a été célébré que depuis peu, n'ayant pas osé dispenser avant d'avoir reçu votre lettre. Je vous avais parlé de cela dans ma dernière lettre.

Je reviens au mariage de cet infidèle dont je vous ai parlé plus haut. La raison qui me fait douter qu'on puisse marier l'un ou l'autre après leur baptême, c'est qu'ils ne veulent se séparer que par dégoût et non parce que l'un ne veut pas se convertir, ni parce qu'il y a danger de perversion, ce qui paraît toujours avoir été le fondement des décisions en cours de Rome. Peut-on dire que le danger de faire mauvais ménage est une raison suffisante? Je vois quelques auteurs qui mettent le péché mortel pour raison. De plus un évêque peut-il sans pouvoir particulier prononcer sur une semblable matière et permettre le mariage avec une autre en supposant le cas tel qu'il est ordinairement annoncé dans les questions adressées à Rome c'est-à-dire que l'une des parties ne veut pas se convertir et qu'il y a danger de perversion? Ce cas viendra probablement. Il ne serait pas inutile de le demander en cours de Rome. L'indult que j'ai me donne pouvoir de permettre d'accorder le choix sur plusieurs femmes; mais s'il n'y en a qu'une. Voilà mes doutes. Je présume que Votre Grandeur entendra ce que je veux dire.

Je n'écris que cette seule lettre en Canada et je crains qu'aucun de ces Messieurs n'écrive à moins que ce soit M. Dumoulin dont je ne connais pas l'intention. Nous jouissons tous d'une bonne santé. Votre Grandeur voudra bien se donner la peine de faire connaître notre état actuel dans les lieux et aux personnes auxquelles elle le jugera convenable.

J'ai écrit par la même occasion à M. Colville et à Lady Selkirk. Je parle à M. Colville de la manière de concéder nos terres, de la ren-

te à y mettre et des personnes auxquelles on peut les concéder; tous cela afin de ne pas faire des concessions qui ne seront pas soutenuet. Il paraît qu'on ne considèrera comme ayant droit de prendre au magasin de la colonie que ceux qui tiendront des terres de lord Selkirk; en ce cas nous ne retirerons jamais ou du moins de longtemps, le profit de notre seigneurie. Je voudrais avoir l'opinion de M. Colville. Les rentes qu'il a fixées sont trop hautes pour le pays. M. Halket en a retranché plus de la moitié et elles sont encore trop fortes. Toutes les rentes sont rachetables moyennant somme d'argent. Je voudrais concéder avec une rente permanente afin de remplir le but de la concession qui est de soutenir la mission. Je parle aussi de cela à M. Colville. Peut-être que le titre donné par lord Selkirk prescrit la manière dont on doit concéder. Je ne m'en rappelle plus, non plus que de la quantité en longueur et en largeur au moins au juste.

Voilà M. Dumoulin qui m'adresse des lettres pour Votre Grandeur, sa maman et M. Tabeau. Il me propose deux cas en même temps que je vais vous soumettre. Il s'agit encore du mariage des infidèles.

1o Une infidèle a eu autrefois un mari infidèle qu'elle a laissé pour se mettre avec un chrétien qu'elle voudrait épouser maintenant en se faisant chrétienne. Son premier mari n'est pas par ici, peut-on la marier? Je vois dans Benoît XIV des décisions de Rome qui permettent ce mariage, mais il paraît qu'il faut avoir ce pouvoir *actu* ce qui me manque.

2o Un homme a pour femme une infidèle dont il a connu la cousine germaine; il se trouve lié au second degré. M. Dumoulin demande si je puis dispenser à Pembina. Je ne puis ni là ni ici, mes pouvoirs ordinaires ne vont au second degré que pour les mariages déjà contractés. Or peut-on dire que cette union illicite est un mariage contracté? Je ne le pense pas. L'autre petit bref que Votre Grandeur a apporté de Rome ne parle que du premier degré. Je crois qu'il faut s'en tenir aux termes et qu'on ne conclut pas du plus au moins dans cette matière.

A la fin du b. article des facultés extraordinaires, le pouvoir de dispenser s'étend jusqu'au second degré pourvu qu'il n'atteigne pas le premier. Cela peut-il s'entendre des catholiques aussi bien que des hérétiques ou infidèles auxquels la phrase paraît se rapporter entièrement? Faut-il de plus que les deux partis soient hérétiques ou infidèles? S'il n'y en avait qu'une pourrait-on dispenser?

Comme les décisions de plusieurs des cas proposés sont importantes pour nous conduire par la suite, je vous prie d'avoir la bonté de faire mettre à côté de votre réponse la question proposée.

Cas. Une femme infidèle demeure depuis plusieurs années avec un protestant qui ne veut pas se faire catholique mais qui n'empêche pas que sa femme le soit. Peut-on la baptiser après l'avoir instruite afin qu'elle se marie ensuite avec le même protestant qu'elle a pour mari. Si on ne la baptise pas elle le sera par un ministre protestant. En ce cas, faudrait-il lui faire faire abjuration, car elle veut être catholique ? Le cas ne s'est pas encore présenté mais se présentera car les femmes qui ont eu des pères catholiques n'aimeront guère à se faire protestantes.

Cette lettre a été commencée il y a déjà près de trois semaines et je ne la finis qu'à la fin de novembre. L'occasion ne part que le premier de décembre. Je doute fort que nous ayions réponse d'Angleterre par le premier canot; j'aurai du moins une réponse par Votre Grandeur. J'attendrai avec hâte. Les nouvelles de la patrie intéressent toujours beaucoup. Je crois qu'il s'écoulera bien des années avant que j'y sois indifférent.

Votre Grandeur voit par cette lettre que le pays fournit matière pour écrire surtout pour des cas embarrassants et qu'on ne rencontre jamais en Canada. Ainsi il ne faut pas me demander s'ils me mettent à la gêne. J'ai assez de peine à m'en tirer dans les difficultés communes; c'est bien pire dans les extraordinaires. Il me manque des pouvoirs pour les infidèles, qui s'accordent à Rome; ayez la bonté de demander ceux qui me manquent pour agir dans les cas proposés dans cette lettre et de me donner tous les éclaircissements dont vous êtes capable afin que je fasse le moins de gaucheries possibles. Elles retomberaient peut-être en partie sur vous qui m'avez fait élever à une dignité dont j'étais incapable et indigne. Priez Dieu qu'il daigne se servir de moi pour tirer sa gloire et que du moins je ne mette pas d'obstacle à ses vues.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

A suivre



ANNONCES

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillées, argenterie, coutellerie Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, *Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg*

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'ÉGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, Insignes pour Sociétés, Chandelières, Candélabres, Benitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Marchandises de qualités à des prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre *THE MAZAWATTEE*. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en français, en allemand et en anglais.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main. Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(-o)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous répondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERS

Viandes fraîches, viandes salées, vo-
Volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES:

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal: MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gerant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2625

Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE GLOCHES
GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD

A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Tache, Saint-Boniface

Architecte enregistré de la province de Manitoba

J. A. HUDON

ARCHITECTE

Bureau: 705, Bâtisse *Builders Exchange*, 333½ Ave. du Portage
Phone Main 3538 WINNIPEG

Résidence: 95 rue Notre-Dame, Saint-Boniface, Man.
Phone Main 3271

GRAIN

—:o:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:o:—

Thomas F. Ennis

BUREAU: 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

Jos. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. ŒUVRES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175